

MINISTERE DES SOLIDARITES ET DE LA SANTE
DIRECTION GENERALE DE LA SANTE

DATE : 09/11/2023

REFERENCE : MINSANTE N°2023-33

OBJET : BEYFORTUS® (NIRSEVIMAB) : CONSIGNES POUR LE PROCHAIN REASSORT

Pour action ☒

Pour information ☒

Mesdames, Messieurs,

Comme annoncé par le [DGS URGENT N°2023-16](#) le 15 septembre dernier, la spécialité **Beyfortus®** (nirsevimab), indiquée dans la prévention des infections respiratoires inférieures causées par le VRS chez tous les nouveau-nés et nourrissons, est désormais disponible dans tous les établissements de santé dotés de maternité qui ont confirmé une commande.

Afin de fluidifier l'approvisionnement des maternités suite aux retours des dernières semaines et d'anticiper de possibles perturbations dans le circuit de distribution opéré par l'industriel, les modalités de réassort sont ainsi modifiées :

- La prochaine commande de chaque établissement de santé est destinée à couvrir **un mois** (et non plus 15 jours) et sera plafonnée à un volume de doses équivalent à **70% du nombre de naissances mensuel** de l'établissement.
- Les pharmacies à usage intérieur de l'ensemble des maternités participant à la campagne d'immunisation qui souhaitent obtenir une livraison dans le courant de la semaine prochaine sont invitées à passer une **commande avant demain vendredi 10/11 18h**
- Les établissements n'ayant pas passé de commande avant vendredi 18h, pourront commander le volume décrit ci-dessus (70% des naissances mensuelles). Les délais de livraison pourront être allongés.
- Le prochain réassort pourra être effectué à partir du 8 décembre prochain.

En vous remerciant vivement pour votre implication et votre mobilisation.

Dr Grégory EMERY
Directeur Général de la Santé

Signé